

Extraits mettant en lumière les avantages de la vidange sélective

« Il est à noter que les camions à vidange sélective permettent de diminuer la quantité de boues à gérer puisque seules les boues et l'écume sont transportées. Il y a ainsi moins de circulation de camions de vidange sur les routes et moins de boues à traiter et à disposer. Le gain environnemental est appréciable. »

Tiré du document : « [Vers une gestion optimale des fosses septiques au Québec](#) » du MDDELCC

« La Régie a retenu la méthode de la vidange sélective. Le camion de vidange sélective sépare les boues solides de la fosse à 95 % et renvoie exclusivement le liquide ainsi filtré à l'intérieur de la fosse afin de conserver la flore bactérienne. Cette méthode est avantageuse parce qu'elle évite le transport et le traitement inutile de ce volume d'eau. Il est donc normal de retrouver une importante quantité d'eau dans la fosse étant donné le type de vidange retenu. Cependant, si les eaux sont trop sales parce que la fosse n'a pas été vidée depuis très longtemps, l'entrepreneur procédera à une vidange complète. Dans le cas d'une fosse de rétention ou d'un puisard, l'entrepreneur effectue toujours une vidange complète. »

Tiré du [site internet](#) de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

« La vidange sélective est une opération consistant à retirer complètement d'une fosse septique tout son contenu et retourner seulement une partie des liquides jusqu'au niveau de 60 centimètres à partir du fond de la fosse ou 60% de la capacité totale de la fosse et dont le liquide retourné à une concentration de matières en suspension inférieure à 350 mg/l. Les matières organiques solides (boues, matières grasses, etc.) qui ont été récupérées sont ensuite transportées vers un centre de traitement de boues des fosses septiques autorisé par le MDDELCC.

Cette méthode répond à des standards très élevés en termes de développement durable et elle est obligatoire pour les fosses septiques conventionnelles, c'est à dire les réservoirs étanches à deux compartiments (voir «La fosse septique : le traitement primaire» dans la section Fonctionnement). La vidange sélective présente entre autres l'avantage de réintroduire toutes les bactéries dans votre fosse septique, la rendant ainsi immédiatement efficace suite à la vidange. La vidange sélective permet notamment :

- Le réemploi de la flore bactérienne;
- La réduction à la source des matières résiduelles et de la consommation des hydrocarbures, en conséquence des gaz à effet de serre;
- Le recyclage de l'eau traitée;
- La réduction au centre de traitement de l'utilisation de produits chimiques. »

Tiré du « [Guide sur les installations septiques](#) » de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

« Gaudreau Environnement se spécialise dans la vidange de fosses septiques et privilégie l'utilisation de nouvelles technologies qui maximisent le travail du pompage tout en favorisant le développement durable. Elle propose deux services de vidange :

- La vidange traditionnelle qui consiste à retirer la totalité du contenu de la fosse.
- La vidange sélective qui réduit jusqu'à 60 % le volume de déchets à traiter et à transporter. Cette méthode, encore plus abordable que la vidange traditionnelle, laisse intact le milieu bactériologique de la fosse réduisant ainsi considérablement l'entretien de celle-ci. De plus, ce procédé est respectueux de l'environnement.

Tiré du [site internet](#) de l'entreprise Gaudreau

« Le camion de vidange sélective sépare les boues solides de la fosse à 99,7 % et renvoie exclusivement le liquide ainsi filtré à l'intérieur de la fosse afin de conserver la flore bactérienne. Pourquoi la MRC a-t-elle privilégié l'utilisation de ce camion?

- Ce camion peut contenir de 8 à 10 fosses contrairement au camion-citerne standard qui contient de 4 à 5 fosses.
- L'empreinte carbone de ce camion est de 49 % à 54 % moins élevée qu'un camion-citerne standard, donc il entraîne une diminution des gaz à effet de serre.
- Son utilisation engendre des économies d'eau potable en raison de la recommandation de remplir les fosses septiques après les avoir vidangées afin d'assurer un fonctionnement optimal et d'éviter l'affaissement ou le soulèvement de celles-ci. »

Tiré d'un [dépliant d'information](#) publié par la MRC de Charlevoix-Est

« La vidange sélective est destinée à toutes les maisons équipées d'une FOSSE STANDARD EN BÉTON, avec deux couvercles et reliée à un CHAMP D'ÉPURATION. Elle est destinée aux résidences qui respectent les fréquences de vidange, soit, à tous les deux ans pour le résidentiel et à tous les quatre ans pour les résidences de villégiature. »

Grâce à la technologie Juggler, nous aspirons les liquides et les solides séparément. Le système filtre à 99,98% le liquide que nous retournons dans votre fosse. Le liquide retourné contient votre flore bactérienne. Ces bactéries accélèrent et permettent le travail de décomposition de ce que vous envoyez dans votre fosse dès notre départ. Éventuellement, ce liquide retournera tout simplement dans votre champ d'épuration, sans nuire à son bon fonctionnement.

Bien que la procédure de vidange soit trois fois plus longue qu'une vidange complète, elle représente de grands avantages pour l'environnement. Cette technologie permet une réduction des déchets à retraiter, un meilleur fonctionnement grâce au retour de la flore bactérienne des fosses septiques et la réduction de l'émission de gaz à effet de serre. »

Tiré du [site internet](#) de l'entreprise ABC environnement

« Afin de réduire les coûts de vidange et de transport, la MRC a opté pour la vidange sélective des fosses septiques. Cette technique permet d'aspirer les liquides et les solides séparément. La partie liquide est filtrée à 98 % à même le véhicule de vidange et est retournée immédiatement dans la fosse. Cette technique permet également de conserver les bactéries responsables du bon fonctionnement de l'installation septique. »

Tiré du [site internet](#) de la MRC Coaticook